

15 | 2024

INTERFRANCOPHONIES

Revue des littératures et cultures d'expression française



Parcours francophones

Charles Bonn, Anna Paola Soncini, Loredana Trovato (éds.)

Les emprunts autochtones au Québec : la description faite par le mouvement glossariste et leur recensement à l'état actuel

Eleonora Marzi

Abstract | Au sein de la lexicologie québécoise, les emprunts autochtones représentent un point d'observation intéressant pour l'étude des mouvements entre les cultures, dans un moment historique où le débat autour de la reconnaissance des peuples autochtones vit un moment de grande vivacité. L'article veut fournir une description lexicographique et lexicologique en adoptant deux perspectives : la première, historique, se concentre sur la représentation des emprunts autochtones au sein du mouvement glossariste québécois (1880-1930) et montre un processus d'enrichissement des descriptions lexicographiques au fil des années. La deuxième, quantitative et qualitative, fournit un cadre complet des emprunts autochtones stables dans le français contemporain, ce qui permet d'avancer des hypothèses sur leur stabilisation dans certains domaines de connaissance, leur diffusion intraculturelle et leur plasticité sémantique.

Pour citer cet article: Eleonora Marzi, « Les emprunts autochtones du français québécois : la description faite par le mouvement glossariste et leur recensement à l'état actuel », dans *Interfrancophonies*, n° 15, « Parcours francophones. Hommage à Anna Zoppellari » (Charles Bonn, Anna Paola Soncini, Loredana Trovato (éds.), 2024, pp. 93-117, version en ligne : http://interfrancophonies.org/images/pdf/n-15/IF15_2024_6_Marzi.pdf.



Interfrancophonies, revue des littératures et des cultures d'expression française, souhaite contribuer au développement des rapports culturels entre les pays francophones et les écrivains qui, à titre individuel, ont choisi le français comme langue d'écriture et de communication. Née de l'idée de Ruggero Campagnoli, en 2003, et dirigée par Anna Paola Soncini Fratta, Interfrancophonies espère – sans exclure une perspective comparatiste, et sans se référer à un quelconque « modèle », linguistique, politique ou économique, colonial ou postcolonial – contribuer à la définition et à l'illustration de l'identité, des problèmes et des interrogations de chacun.

Grâce à une tradition solide de travail en commun et au renouvellement de son comité scientifique international, Interfrancophonies confirme avec cette "nouvelle série" une mission déjà entamée il y a plus d'une décennie ; elle met ainsi à la disposition des chercheurs et des curieux, à travers son nouveau site en libre accès et dans le respect des standards scientifiques internationaux, un organe fondamental de recherche qui se veut aussi un espace de dialogue.

Interfrancophonies paraît une fois par an avec un numéro thématique. Les articles proposés sont évalués en double blind peer review ; n'hésitez pas à consulter la page Consignes aux auteurs ou à écrire à la Rédaction pour tout renseignement supplémentaire.

Directrice émérite co-fondatrice

Anna Paola SONCINI FRATTA (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Directrice

Paola PUCCINI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Comité de direction

Alessandro COSTANTINI (Università Ca' Foscari – Venezia)

Fernando FUNARI (Università degli Studi di Firenze)

Cristina SCHIAVONE (Università di Macerata)

Anna ZOPPELLARI (Università degli Studi di Trieste)

Francesca TODESCO (Università degli Studi di Udine)

Comité de rédaction

Eleonora MARZI – Rédactrice en chef (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Silvia BORASO (Università Ca' Foscari – Venezia)

Benedetta DE BONIS (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Sara DEL ROSSI (University of Warsaw)

Chiara GAGLIANO (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Myriam VIEN (Università degli Studi di Firenze)

Conseil scientifique international

Michel BENIAMINO; André-Patient BOKIBA ; Ahmed CHENIKI ; Yves CHEMLA ; Jean François DURAND ; Gilles DUPUIS ; Georges FRERIS ; Patricia GODBOUT ; Jean JONASSAINT ; Marc QUAGHEBEUR ; Antoine TSHITUNGU KONGOLO ; Molly LYNCH ; Éric LYSØE ; Daouda MAR ; Catia NANNONI ; Falilou NDIAYE ; Srilata RAVI ; Vidya VENCATESAN ; Josée VINCENT

Mentions légales

© InterFrancophonies 2003 - ISSN 2038-5943

Registré auprès du Tribunal de Bologne n. 7674

Site Web : <http://www.interfrancophonies.org/>

Web master : Matteo Mascellani | Responsabile editoriale: Eleonora Marzi | Grafica e Logo: Elena Ceccato

Les emprunts autochtones au Québec : la description faite par le mouvement glossariste et leur recensement à l'état actuel

ELEONORA MARZI

INTRODUCTION

LE FRANÇAIS PARLÉ AU QUÉBEC porte les traces d'éléments historiques, sociaux et géographiques qui en font un observatoire privilégié pour l'étude des dynamiques interculturelles d'un point de vue lexicographique et lexicologique. La lexicologie québécoise se caractérise : par des archaïsmes, dérivant des nombreux emplois courants en France à l'époque coloniale, maintenus au Québec alors qu'ils disparaissaient de l'usage parisien ; par des dialectalismes ou des régionalismes en raison des emprunts aux patois de l'Île-de-France et de l'Ouest français d'où étaient originaires les premiers colons ; par des innovations lexicales nécessaires aux besoins dénominatifs pour indiquer des entités typiques de l'Amérique du Nord et par des emprunts et des calques de l'anglais ou - de manière bien mineure - des langues autochtones. Ces emprunts, leur composition et leur traitement lexicographique, reflètent les relations que les français du Canada entretenaient avec les deux locuteurs voisins : les emprunts aux langues autochtones – dérivant principalement de la famille linguistique de l'algonquien et de l'iroquois¹ – ont été intégrés de manière moins controversée² par rapport aux emprunts de la langue anglaise présents en quantité importante bien que souvent critiqués.

Depuis quelques années, un processus de réécriture des relations entre les Québécois et les Québécoises de souche et les populations

¹ Cfr. D. J. Gallant, « Langues autochtones au Canada », dans *Encyclopédie Canadienne*, 2008,

² Cfr. A. Thibault, *Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon*. Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania, 2003, p.1-32.

autochtones est en cours, suite à un éveil d'une conscience culturelle commune qui a engendré des initiatives à plusieurs niveaux comme l'adoption, le 5 février 2019, de la « Loi sur les langues autochtones » visant à protéger les langues autochtones considéré désormais comme un patrimoine national³, ou la mise en place de programmes d'apprentissage, d'enseignement, de documentation et de promotion des langues autochtones par plusieurs collèges et universités.

La contamination entre les cultures peut se déduire par l'étude des mouvements des mots considérés comme des objets culturels. En adoptant cette perspective, nous examinerons la description des emprunts autochtones sous un angle lexicographique et lexicologique, tant historique que contemporain, afin de mettre en évidence, à travers la langue, les mouvements et les relations interculturels.

Le point de départ de notre analyse est la description des emprunts autochtones faite pendant l'ère des glossaires, qui représente un moment fondant de la lexicographie québécoise qui porte les traces du débat linguistique sur le rapport entre le français du Québec et le français de France⁴. En effet la lexicologie québécoise est marquée par un équilibre dynamique entre la formalisation et la légitimation d'une norme endogène, et l'adoption d'une norme exogène provenant d'un pays dont le Québec n'était plus une colonie⁵, dans un cadre où la question linguistique se lie de manière profonde à la question identitaire⁶.

La conscience d'une particularité linguistique québécoise est évidente dès la parution de la première ressource lexicographique québécoise, l'œuvre du père jésuite belge Pierre-Philippe Potier *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle*, entre le 1743 à 1758. En conséquence de cela, il s'affiche en même temps le besoin de positionnement par rapport à une langue existante – le français – sans pour cela renier des traits identitaires. Cette situation engendra deux tendances : la première, corrective, se

³ Cfr. L. Drapeau (éd.), *Les langues autochtones du Québec: un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011.

⁴ C. Bavoux (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2008.

⁵ L. Mercier, « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) » dans Cormier M. et J.-C. Boulanger (éds.) *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, p. 61-98, 2008.

⁶ C. Brancaglion, « Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise », *Repérés-Dorif*, n 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n 2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013; M. Cormier, « Un siècle de lexicographie au Québec », dans *International Journal of Lexicography*, vol 15, n 1, 2002, p. 55-73; L. Meney, *Le français québécois entre réalité et idéologisme : un autre regard sur la langue*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2017.

concrétise dans des dictionnaires correctifs inspirés à l'idée du français hexagonal comme seule norme de référence incluant des positions « puristes », fondées sur la correction des erreurs, et des positions « pédagogiques », orientée à l'acquisition de compétences linguistiques visant une communication réussie.

La seconde tendance se concrétise dans le *mouvement glossariste* (1880-1930), qui tout en étant animée par une forte perspective de reconstruction historique, vise à collectionner les particularités du français québécois, jetant ainsi les bases pour une vision du français polycentrique, composée de différentes variétés dotées de la même légitimation⁷. Pendant cette période, qui s'étend sur environ un siècle et demi, des glossaires d'inspiration contrastive se succèdent. En 1880 paraît le *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*⁸ par Oscar Dunn, suivi en 1894 par le *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français* de Sylva Clapin. En 1909 paraît *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises* de Narcisse-Eutrope Dionne, et enfin, en 1930, est publié le *Glossaire du parler français au Canada* de la Société du parler français au Canada⁹. La tradition à approche différentielle des glossaires est recueillie 70 ans plus tard par le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ), qui sera publié en 1998 grâce à une équipe de l'Université de Laval et rendu disponible sur le web grâce à l'équipe du *Trésor de la Langue française au Québec*.

Après avoir analysé la description des emprunts au sein des glossaires, nous passerons à la présentation d'une liste d'emprunts autochtones actuellement stables, issue d'une opération d'extraction à partir d'une sélection des ressources lexicographiques. Notre intérêt s'est orienté au repérage d'éventuelles polarisations conceptuelles dans la stabilisation des emprunts et leur rapport avec le statut de québécismes, à la quête d'un mouvement entre cultures, puis à l'analyse de la plasticité sémantique des emprunts, à travers l'étude des traits polysémiques et de leur stabilisation autour certains domaines de connaissance.

⁷ F. Martineau, W. Remysen, A. Thibault, *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Editions Ophrys, 2022.

⁸ O. Dunn, *Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie à Coté et Cie, 1880 Québec 1880.

⁹ L. Mercier, « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) », ... *op. cit.*

1 LES EMPRUNTS AUTOCHTONES DANS LES GLOSSAIRES AU QUÉBEC (1880 – 1930)

La production des glossaires se caractérise par une forte vocation historique, visant à légitimer certains particularismes du français parlé au Québec comme dérivant du français hexagonal. Ce trait se manifeste dès la préface du premier glossaire publié par Oscar Dunn en 1880 :

Nous employons un bon nombre de mots qui, rejetés par l'Académie, nous sont venus toutefois de France ; ils appartiennent à quelque patois¹⁰.

À cela s'ajoute la reconnaissance du droit de créer des néologismes pour faire face aux nouvelles réalités spécifiques du territoire:

Supposons que j'amène un des quarante immortels dans la cabane d'une *sucrierie*, que je fasse de la *tire* en son honneur, et que je lui demande comment il appelle cette opération. Le dictionnaire auquel il a collaboré ne lui donnera pas la réponse. Et ce pendant il faut un mot pour dire la chose ; mais la France, ignorant la chose n'a pas pu nous fournir le mot : nous l'avons donc créé, c'était notre droit¹¹.

L'opération mise en œuvre est double: si d'un côté on se sert de l'étymologie pour prouver l'origine hexagonale, garantie de légitimation, de l'autre côté on exerce le droit de créer des néologismes pour défendre et affirmer une identité typiquement québécoise: les bases pour un discours qui revendique l'autonomie de la variété du français québécois sont posées. En même temps, Dunn dénonce violemment les anglicismes et les barbarismes (construction syntactiques non conformes à la norme française), étant en cela cohérent avec la vision pédagogue des glossaires:

Adresser = Adresser une assemblée est le plus affreux barbarisme qu'on puisse imaginer. *De l'angl.* To address a meeting. Nous écrivons généralement Adresser la parole à une assemblée, même cette locution laisse à désirer, car Adresser la parole implique l'idée d'une conversation qui commence, et il ne peut être question de converser avec une assemblée. Parler, prononcer un discours, haranguer, porter la parole sont bien préférables¹².

Ou encore:

Conclure = «J'ai conclu pour la construction d'une nouvelle maison.»
Barbarisme. J'ai conclu un marché, un arrangement, &c.¹³.

Si les marques « de l'anglais » et « barbarisme » sont déjà présentes pour indiquer un usage fautif, des emprunts aux langues autochtones est soulignée l'étymologie, l'origine de la parole dépourvue

¹⁰ O. Dunn, *Glossaire Franco-Canadien ... op. cit.*, p. XIX.

¹¹ *Ibid.*, p. XVIII.

¹² *Ibid.*, p. 3 (c'est nous qui soulignons).

¹³ *Ibid.*, p. 45 (c'est nous qui soulignons).

de jugements de valeur. Ainsi, comme l'on peut voir des exemples qui suivent, l'indication « sauvage », courante pour l'époque, n'a pas de polarité négative et représente la langue autochtone au sens général:

Micouenne = Can. Mot tiré du sauvage. Grande cuillère de bois, qu'on emploie généralement pour tirer le pot-au-feu du chaudron, et, dans le peuple, pour servir la soupe. C'est la mouvette des Normands¹⁴.

Tobogane = Mot emprunté du sauvage. Nous disons généralement *Traîne sauvage*, c. à d. Traîneau composé d'une pièce, ou de deux pièces assemblées, de bois taillé très mince, et servant principalement aux enfants pour *tirer des glissades* (v. ce mot) sur la neige, et dans le Nord-Ouest pour le transport des voyageurs et des marchandises¹⁵.

Sasaqua = Mot sauvage. Tapage. « Faire le sasaqua » Pop¹⁶.

De même, l'hapax « Indien », dans la définition du mot « crosse », qui se concentre sur une description du référent et non du signifiant:

Crosse = Non fr. dans les acceptions que nous lui donnons: 1° Le jeu de crosse, qui nous est venu des Indiens, et dont les Anglo-canadiens ont fait un mot ridicule, Lacrosse game, 2° Bâton courbé par le bout et garni de cordes à boyaux, et qui sert, dans la partie de crosse, à lancer la balle au but. En France, on dirait probablement Raquette. V. ce mot¹⁷.

Dans ce cas on ne cite pas l'origine du mot, mais la provenance de la pratique à laquelle il fait référence: le jeu de la crosse a été introduits par les Indiens. Les informations incluses dans ce premier glossaires, tant sur le plan lexical, - informations autour du signifiant - que au niveau encyclopédique - informations sur le référent - sont assez réduites. En effet l'objectif premier des glossaires était celui d'indexer, recenser des particularités et nous verrons le long du paragraphe comment cette description va s'enrichir.

En 1909 paraît le deuxième glossaire, intitulé *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des 15,000 mots et expressions, canadianismes, acadianismes, anglicismes, et americanismes les plus en usage au sein des familles acadiennes françaises* de Narcisse-Eutrope Dionne qui confirme l'intérêt et la qualité étymologique de son prédécesseur, évident par l'indication « mot sauvage » :

Apola, n. f.

Ragoût d'alouettes. Mot sauvage¹⁸.

¹⁴ *Ibid.*, p. 121 (c'est nous qui soulignons).

¹⁵ *Ibid.*, p. 184 (c'est nous qui soulignons).

¹⁶ *Ibid.*, p. 184 (c'est nous qui soulignons).

¹⁷ *Ibid.*, p. 51-52 (c'est nous qui soulignons).

¹⁸ N.- E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des Canadianismes, Acadianismes, anglicismes, americanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme et poulx, imprimeurs, 1909, p. 28 (c'est nous qui soulignons).

Micouanne, n. f.

Grande cuiller. Mot sauvage. C'est la *mouvette* des Normands¹⁹.

Toutefois dans ce cas la description s'enrichit de certains traits à l'égard du référent. Dans la définition l'intérêt étymologique se détache de la forme lexicale et se réfère à la dimension historique, sociale ou culturelle de l'objet auquel le mot fait référence :

Tobogan, n. f., (m. a.)

Traîneau pour glisser, de fabrication indienne²⁰.

Assinabe, n. f.

Grosse pierre employée par les sauvages pour retenir au fond de l'eau un filet, une seine²¹.

La « fabrication indienne » ou l'objet « employé par les sauvages » informent de la manière dont la culture des autochtones s'est intégrée à la culture québécoise ; il n'y a donc pas besoin d'indiquer la provenance du mot – différemment du traitement des emprunts anglais – mais il suffit de raconter la provenance de la pratique culturelle.

En 1894 paraît le *Dictionnaire canadien-français* ou *Lexique-glossaire des mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, avec des nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongnais, l'anglais et le dialecte des premières nations aborigènes*, de Sylva Clapin, qui dès le sous-titre affiche clairement la référence aux «premières nations aborigènes» et qui est traitée ouvertement dans la préface. Parmi la liste des six catégories des mots qui seront traités dans le dictionnaire nous trouvons en cinquième et sixième position:

5° les termes anglais et sauvages, écrits et prononcés tels que dans les langues originelles

6° les termes anglais et sauvages, plus ou moins francisés²².

Le deuxième livre du dictionnaire s'ouvre avec une liste de 84 amérindianismes avec le titre « mots empruntés aux dialectes des premiers aborigènes » :

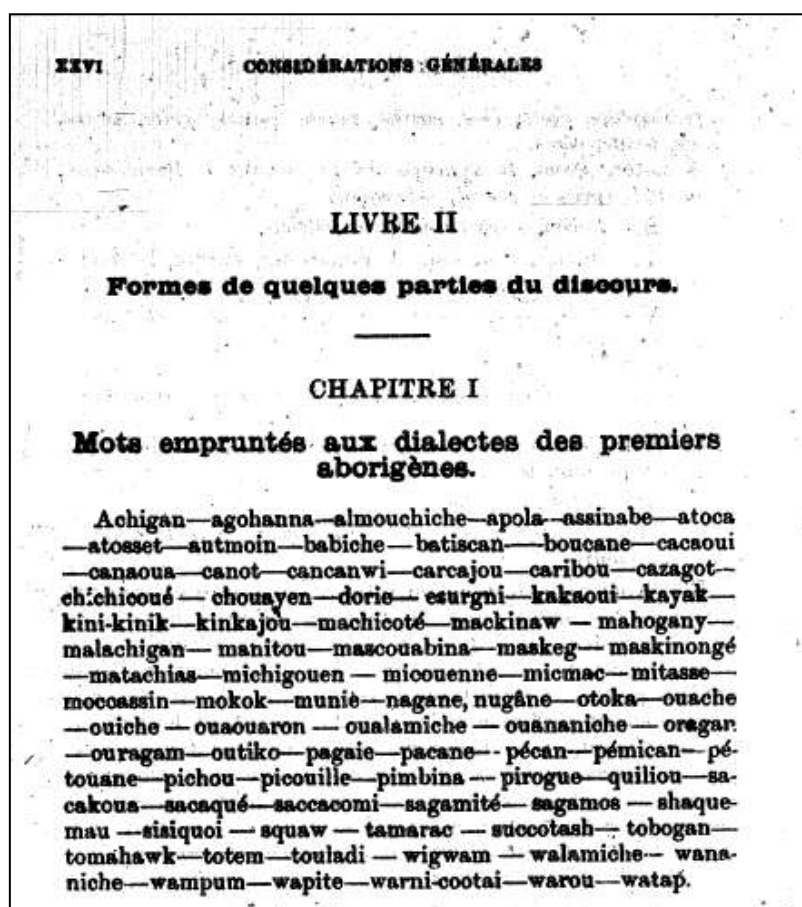
¹⁹ *Ibid.*, p. 442 (c'est nous qui soulignons).

²⁰ *Ibid.*, p. 635 (c'est nous qui soulignons).

²¹ *Ibid.*, p. 39 (c'est nous qui soulignons).

²² S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français: ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongeais, l'anglais, et les dialectes des premiers aborigènes*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, 1894, p. VIII.

Achigan - agohanna - almouchiche - apola - assinabe - atoca - atosset - autmoïn - babiche - batiscan - boucane - cacaoui - canaoua - canot - cancanwi - carcajou - caribou - cazagot - chichicoué - chouayen - dorie - esurni - kakaoui - kayak - kini-kinik - kinkajou - macchicoté - mackinaw - mahogany - malachigan - manitou - mascouabina - maskeg - maskinongé - matachias - michigouen - micouenne - micmac - mitasse - mocoassin - mokok - munie - nagane, nugane - otoa - ouache - ouiche - ouaouaron - oualamiche - ouananiche - oragan ouragam - outiko - pagaie - pacane - pécan - pémican - pétouane - pichou - picouille - pimbina - pirogue - quiliou - sasakoua - sacaqué - saccacomi - sagamité - sagamos - abaquemau - sisiquoi - squaw - tamarac - succotash - tobogan - tomahawk - totem - touladi - wigwam - wigwam - walamiche - wampum - wapite - warni-cootai - warou - watap²³.



Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, p. 26 (source: Gallica fr)

²³ *Ibid.*, p. XXVI.

La première considération est qualitative, il s'agit en effet du glossaire avec le plus haut nombre d'emprunts autochtones indexés. De plus de l'aspect quantitatif, le glossaire de Clapin affiche une synthèse de la connaissance relative au signifiant et au référent. Par exemple, pour « babiche », nous trouvons l'indication « mot sauvage » uni à une description de l'objet qui ouvre à la connaissance des pratiques culturelles des autochtones:

Babiche, s. f.,
Ancien mot sauvage, servant à désigner de la lanière en peau d'anguille,
de chevreuil ou de caribou.²⁴

Micouenne, s.f.,
Mot tiré du sauvage, et servant à désigner une longue cuiller en bois,
usitées pour diverses fins domestiques.²⁵

De plus, par rapports aux glossaires précédents, des informations concernant le dialecte d'appartenance sont ajoutées; dans ce cas, le mot « sauvage » est mieux défini par l'indication de la variété « algonquin » comme c'est le cas pour « assinabe » :

assinabe, s.f.,
du sauvage algonquin *assin*, pierre. Lourde pierre servant à retenir une
seine, un filet, au fond de l'eau²⁶.

ou pour le mot « atoca » d'origine huronne ou iroquoise :

atoca, s.m.,
Ce mot, désignant le fruit de la canneberge, est d'origine huronne ou
iroquoise. [...] ²⁷

Au-delà des indications des dialectes, des informations sur la morphologie des langues autochtones sont présentes, comme c'est le cas de « almouchiche »:

almouchiche, s.m.,
du micmac *animout*, signifiant chien, suivi de la désinence diminutive
shish. Le mot almouchiche est une expression purement locale,
appartenant à la région du Ristigouche, et l'on désigne par là une variété
de chiens que l'on dresse à faire la chasse aux porcsépices²⁸.

La description de la désinence « shish » s'ajoute à une étymologie qui vise à donner la traduction: *animout* signifie chien, sans laisser de côté la description du référent/encyclopédique, donnant des informations sur des pratique culturelles « une variété de chien que l'on dresse pour chasser les porcsépices ».

L'enrichissement des définitions s'insère dans un mouvement plus ample qui concerne toute la lexicographie québécoise. Toutefois ces descriptions montrent un intérêt et une connaissance

²⁴ *Ibid.*, p. 32.

²⁵ *Ibid.*, p. 217.

²⁶ *Ibid.*, p. 344.

²⁷ *Ibid.*, p. 344-345.

²⁸ *Ibid.*

croissante qui se développe dans un espace temporel très court et qui trouvent une dimension ultérieure dans le dernier glossaire, paru en 1930 avec le titre *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC), fruit des activités de recherche – commencées trente ans plus tôt en 1902 – par la *Société du parler français*. Le cadre informatif de la fiche est complet, elle se présente comme celle d'un dictionnaire contemporain avec toutes les marques d'usage « Vx.fr » (vieux français), « Dial » (dialectes), « Fr. » (français), « Can. » (canadien), ou « Etym. » (étymologie).

micouenne = grande cuiller en bois et en écorce pour mettre le sucre en moule, ou pour divers usages domestiques, louche.

Etym.- Micouan, mot iroquois pour cuiller²⁹.

Des emprunts est explicitée la description du référent, l'étymologie avec le détail de la langue autochtone (iroquois), la lexicalisation et la traduction originale. Ainsi, pour « achigan » :

achigan = poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord (Microptere Dolomien, *Lacépède*).

CAN.- On trouve le mot *achigan* dans Hennepin et Charlevoix. On dit aussi, mais plus rarement, *acignan*, *acigan*, *malachigan*, *manachigan*.

Etym. – Achigan est un mot cris qui signifie : poisson vaillant³⁰.

La marque « Can. » indique la maturation de la conscience linguistique québécoise, une description complète en style encyclopédique du référent – « poisson d'eau douce » ; une indication terminologique en latin « croptere Dolomien, Lacépède » complète la fiche. Les variétés morphologiques sont reprises avec l'indication des sources bibliographiques ; l'étymologie est indiquée dans le détail du dialecte de l'emprunt – « mot cris » – et il est également repris le sens du terme dans la langue d'origine. L'achigan n'est pas donc simplement un poisson en cris, mais sa lexicalisation correspond à la locution « poisson vaillant » qui se bat avant de se laisser capturer.

L'héritage des glossaires, concrétisé dans une centralité de la perspective historique uni à une approche différentielle, sera recueilli par un groupe de recherche de l'Université Laval qui donnera vie au début des années 1970 au Projet Trésor de la Langue Française informatisée, dirigé par Marcel Juneau. Il sera complété par Claude Poirier qui publie en 1985 le *Dictionnaire du français québécois* et en 1998 le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ). L'esprit qui sous-tend ces ouvrages est le fruit d'un contexte post-révolution tranquille pendant lequel la langue est un patrimoine culturel, une partie intégrante de l'identité québécoise :

Par rapport à ces travaux fondateurs, l'entreprise du TLFQ vise un objectif plus large, celui de proposer une synthèse historique du français québécois illustrée principalement à travers son vocabulaire³¹.

²⁹ *Ibid.*, p. 454.

³⁰ *Ibid.*, p. 13.

Cette approche différentielle du DHFQ considère les mots comme des « objets culturels » qui deviennent un point d'accès à la sphère culturelle et donc identitaire:

Le choix qu'a fait le TLFQ (Trésor de la langue française au Québec) est de se concentrer sur le vocabulaire et de traiter les mots comme étant des objets culturels. Les historiens considèrent que les objets physiques, ceux qu'on place dans des musées, peuvent renseigner sur les pratiques anciennes et, indirectement, sur l'évolution de la société et de ses valeurs. À plus forte raison en est-il des mots dont l'étude peut aider à comprendre comment s'est constituée notre conscience collective et à dégager les caractéristiques fondamentales de notre identité³².

Dans le DHFQ les descriptions sont riches, l'étymologie porte trace des détails culturels des emprunts et de leur dimension historique, traçant en même temps une évolution à travers d'autres ressources lexicographiques.

HISTOIRE

Depuis 1656 (sous la forme *achiger*; peut-être dès 1645, comme nom d'un Autochtone fréquentant la mission de Sillery, v. L.-P. Hébert (éd.), *Le registre de Sillery (1638-1690)*, 1994, p. 130). Mot d'origine algonquienne attesté dans diverses langues étroitement apparentées et parlées par des nations du groupe anichinabé (ou anishinaabé) de la région des Grands Lacs et de l'Outaouais, notamment dans les langues algonquienne et ojibwée (l'anishinaabemowin) : en algonquin, a été relevé à la fin du XVII^e s. sous les formes *achigan* et *achikan* (d'après FarNF 834), puis à la fin du XIX^e s. et au XX^e s. sous les formes *acigan* et *atshigan* (v. CuoqAlg et CoutAlg 25); en ojibwé, a été relevé à la fin du XIX^e s. et au XX^e s. sous la forme *ashigan* pour désigner l'achigan, en particulier l'achigan à grande bouche (v. Baraga et CDMO). On a prétendu que, dans ces langues, le mot signifiait « poisson vaillant » (v. Montpetit, *Les poissons d'eau douce du Canada*, 1897, p. 91, qui s'appuie sur une explication du père Lacombe; cette donnée est reprise dans GPFC et RC-Can 3, puis dans TLF), ou « celui qui se débat, qui lutte, qui secoue la ligne » (v. Montpetit, *ibid.*, p. 100; donnée reprise dans Dagenais¹⁻², Bélisle³ et Robert 1985), mais les données historiques disponibles ne permettent pas de confirmer ces interprétations étymologiques. Les noms spécifiques *achigan à grande bouche*, *achigan à petite bouche* et *achigan de roche* ont été construits d'après leurs équivalents anglais nord-américains *large-mouthed bass*, *smallmouthed bass* et *rock bass* (v. Mathews, s.v. *large* et *small*, et Webster 1986, s.v. *largemouth black bass*, *smallmouth black bass* et *rock bass*). *Achigan* ou *achigan blanc* « malachigan », depuis 1897 (v. Montpetit, *ibid.*, p. 158); *achigan* ou *achigan de mer* « bar », depuis 1833. Le mot *achigan* est passé en anglais canadien, mais il y est sans doute inusité de nos jours (v. DictCan).

Dictionnaire Historique du français québécois, terme « achigan »³³

³¹ Présentation TLFQ : site: < <https://www.tlfq.org/propos/presentation> >, consultée le 26 août 2024.

³² Présentation TLFQ : site: <https://www.tlfq.org/propos/presentation>, consultée le 26 août 2024.

³³ Source: < <https://www.dhfq.org/article/achigan> >, consultée le 26 août 2024.

2. LES EMPRUNTS AMERINDIANISMES DANS LES RESSOURCES LEXICOGRAPHIQUES AUJOURD'HUI

La seconde partie de notre contribution est consacré au recensement des emprunts autochtones actuellement stables. Ce travail a été possible grâce à une analyse croisée entre plusieurs ressources lexicographiques, reflétant des approches variées — généralistes et différentielles —, élaborées en France et au Québec afin de garantir la plus haute représentativité. Nous avons établi une liste de 39 emprunts autochtones (table 1)³⁴ enrichie d'informations extraites de trois sources lexicographiques, choisies en raison de leur représentativité : le dictionnaire USITO³⁵, représentant l'état de l'art du dictionnaire généraliste du français québécois; le Petit Robert³⁶ et le Dictionnaire de l'Académie Française³⁷ représentant l'état de l'art du dictionnaire généraliste du français hexagonale, et enfin le Dictionnaire Historique du Français Québécois (DHFQ)³⁸ choisi pour la qualité des informations d'un point de vue historique et différentiel.

TERME	DOMAINE CONNAISSANCE	DEFINITION	POLYSEMIQUE	HEXAGONE GEN.	QUEBEC OIS GEN.	DIR/ INDIR	QUEBECI SME
atoca	botanique	Arbuste nain à tiges rampantes (fruit (baie) et arbuste)	monosémique	marqué	marqué québ.	direct	québécois me
anorak	objet culturel tangible	Veste de sport imperméable	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
achigan	zoologie	Poisson d'eau douce originaire d'Amérique du Nord	monosémique	marqué	marqué québ.	direct	québécois me

³⁴ Les toponymes ont été exclus de la liste, en raison de leur particulier positionnement dans le discours générales et non adaptés à une indexation dans les ressources lexicographiques. Egalement les endonymes qui sont particulièrement sensibles à un mouvement de reconnaissance identitaire en cours concernant les autochtones et qui doit être traité séparément. À ce propos : N. Vincent, « Traitement lexicographique d'emplois polémiques : les trois stades d'intégration d'endonymes autochtones en français du Québec », dans N. Vincent (éd.), *Linx*, revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, n. 86, 2023.

³⁵ H. Cajole-Laganière, P. Martel, C.-É. Masson, L. Mercier, (éds.) *Usito, Le dictionnaire*, Université de Sherbrooke 2013. Site internet : < <https://usito.usherbrooke.ca/> >.

³⁶ AA. VV., *Le Petit Robert de la langue française*, édition en ligne: 2024.

³⁷ AA. VV., *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris (édition numérique : < <https://www.dictionnaire-academie.fr/> >).

³⁸ R. Vezina, C. Poirier, (éds.), *Trésor de la langue française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois*, Université Laval, 2023. Site internet : < <https://www.tlfq.org/> >.

babiche	objet culturel tangible	Fine lanière de peau non tannée	monosé mique	marqué	marqué québ.	direct	québécois me
carcajou	zoologie	Mammifère carnivore des régions nordiques	monosé mique	non marqué	non marqué	direct	québécois me
caribou	zoologie/ objet culturel tangible	1) Renne d'Amérique du Nord 2) Boisson traditionnell e à base de vin rouge additionné d'alcool	polysém ique	non marqué	marqué québ. en [2]	direct	québécois me
cacaoui kakawi	zoologie	Petit canard sauvage	monosé mique	non marqué	non marqué	direct	québécois me
cometique	objet culturel tangible	Traîneau inuit	monosé mique	absent	non marqué	direct	neutre
iglou/ igloo	objet culturel tangible	Habitation en forme de dôme faite de blocs de neige ou de glace	monosé mique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
kayak	objet culturel tangible	1) Embarcation des inuits; 2) Embarcation légère de loisir ou de compétition	polysém ique	non marqué	non marqué	direct	neutre
kinkajou	zoologie	Petit mammifère des forêts tropicales d'Amérique,	monosé mique	non marqué	non marqué	direct	neutre
maskinongé	zoologie	Poisson d'eau douce de l'est de l'Amérique du Nord	monosé mique	non marqué	non marqué	direct	neutre
manitou	ethnologie	1) Chez certains peuples autochtones d'Amérique du Nord, esprit du bien ou du mal; 2) fig. et fam. (grand) manitou Personnage important dont l'autorité, l'influence sont reconnues	polysém ique	non marqué	non marqué	direct	neutre

mitasse	objet culturel tangible	1)Partie de l'habillement traditionnel amérindien couvrant complètement ou partiellement la jambe	monosémique	absent	marqué québ. en [1]	direct	québécois me
mocassin	zoologie/objet culturel tangible	1)Chaussure traditionnelle des peuples autochtones d'Amérique 2)Chaussure basse de style décontracté ou pantoufle sans attaches 3) serpent	polysémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
ondatra	zoologie	Mammifère rongeur, [nom du rat musqué (rare)]	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
opussum	zoologie	Petit marsupial d'Amérique et d'Australie par ext. Fourrure de cet animal	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
ouaouaron	zoologie	Très grande grenouille d'Amérique du Nord,	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	québécois me
ouache	objet naturel	1) fam. Gîte, tanière d'un animal sauvage 2) par analogie a) fam. Cache d'un chasseur b) fam. ou vieilli Habitation dans laquelle une personne s'isole ou se cache	polysémique	absent	marqué québ. en [1]	direct	neutre
ouananiche	zoologie	Saumon de l'Atlantique indigène du Québec	monosémique	marqué	non marqué	direct	neutre
pacane	botanique	fruit sec du pacanier; amande de	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	neutre

		ce fruit					
pékan	zoologie	Grande martre des forêts d'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
pichou	zoologie/objet culturel tangible	1) vx. Ancien nom du lynx ou de sa fourrure 2) anciennt Ch aussure traditionnell e inspirée du mocassin autochtone, 3 (expression) fam Être laid comme un pichou, très laid	polysémique	absent	marqué québ.	direct	neutre
poulamon	zoologie	poisson de la cote atlantique nord-américaine	monosémique	marcato	non marqué	direct	québécois
plaquemine	botanique	Fruit du plaqueminier, de type baie et de taille variable	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
pemmican	objet culturel tangible	Préparation traditionnelle autochtone à base de viande séchée et broyée	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
pimbina	botanique	viorne comestible et de la viorne trilobée	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	neutre
sachem	ethnologie	ancien faisant partie d'un conseil et assurant des fonctions de chef chez les premières nations du nord-est de l'Amérique du nord	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
sagamité	objet culturel tangible	Mets de base de l'alimentation	monosémique	absent	non marqué	direct	québécois

		n de nombreuses nations autochtones d'Amérique du Nord					
squaw	ethnonyme	Femme autochtone d'Amérique du Nord Marque: pej. /vx.	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre
sconse	zoologie	Fourrure de la mouffette	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre
rabaska	objet culturel tangible	1) Grand canot d'origine autochtone 2) Grand canot moderne qui s'inspire de ce type d'embarcati on et qui est utilisé à des fins de loisir	polysém ique	absent	marqué en [2]	direct	neutre
tabagie	objet culturel tangible	1) Endroit enfumé 2) Commerce où l'on vend principalem ent des produits du tabac	polysém ique	marqué en [2]	marqué en [2]	direct	neutre
tomahawk	objet culturel tangible	Hache de guerre de certaines nations autochtones d'Amérique du Nord	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre
toboggan	objet culturel tangible	1) Traîneau à longs patins métalliques 2) Piste inclinée, munie de rebords protecteurs, du haut de laquelle on se laisse glisser par jeu 3) Glissière rectiligne ou hélicoidale	polysém ique	non marqué	marqué en [1]	direct	neutre
touladi	zoologie	Poisson des lacs profonds du	monosé mique	non marqué	marqué québ.	direct	neutre

		nord de l'Amérique du Nord					
totem	ethnologie	Chez certains peuples, être (animal, végétal, objet inanimé) considéré comme l'ancêtre et le protecteur d'un clan, auquel on rend un culte	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre
wigwam	objet culturel tangible	Habitation traditionnell e de plusieurs nations autochtones de l'Amérique du Nord	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre
wapiti	zoologie	Cerf d'Amérique du Nord et d'Asie	monosé mique	non marqué	non marqué	indire ct	neutre

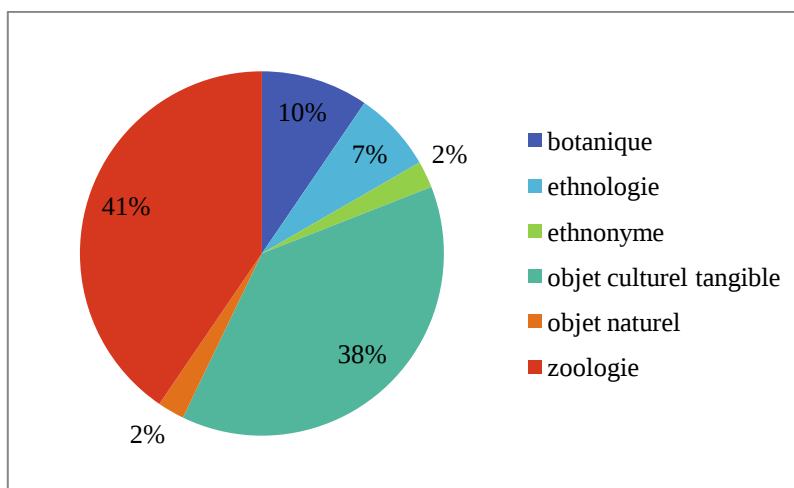
Table 1 – Les emprunts autochtones issus d'une interrogation croisée des ressources
lexicographiques

Les colonnes qui composent le tableau ont été choisies en fonction des nécessités de recherche et des hypothèses à explorer : au lemme suit le domaine de connaissance, une définition concise, obtenue grâce à une synthèse des informations présentes au sein des trois ressources susmentionnées, la marque de monosémie/polysémie, la marque de québécoïsme dans une ressource généraliste hexagonale, puis québécoise, le statut d'emprunt direct ou indirect, et enfin le trait de québécoïsme. En suivant ces catégories, il a été possible d'opérer les calculs statistiques qui suivent.

Nous les avons fondés sur une analyse générale quantitative des emprunts autochtones, et sur le rapport existant entre le statut de québécoïsmes et le domaine de connaissance. Cela nous a permis de détecter de polarisations conceptuelles dans leur stabilisation, et de tracer le mouvement entre les cultures - des autochtones aux québécois, et puis à l'imaginaire francophone. Enfin notre attention s'est orientée vers la description d'une éventuelle plasticité sémantique des emprunts, à travers l'analyse de leur polysémie et de leur stabilisation autour de certains domaines de connaissance.

2.1. CONSIDERATIONS GENERALES ET DISTRIBUTION PAR DOMAINES DE CONNAISSANCE

Il est avéré depuis longtemps que la présence en termes quantitatifs des emprunts autochtones est bien inférieure à celle des emprunts anglais³⁹ ; à cela, nous pouvons ajouter que par rapport au passé (en particulier par rapport au glossaire de Clapin) le nombre d'emprunts autochtones s'est réduit d'environ 50%. La représentation entre les ressources lexicographiques française et québécoises est homogène, tout en gardant des points de vue différents. De plus, par rapport au passé, les emprunts indirects, bien que recensés dans les ressources lexicographiques, ne sont pas considérés comme étant des québécismes. Une première considération d'ordre purement quantitatif permet de voir la distribution des emprunts relativement aux domaines de connaissance (graphe 1).



Graphe 1 – Distribution des emprunts autochtones par domaines de connaissance

La première catégorie est la zoologie (41%), suivi avec un taux assez élevé par les objets culturels tangibles (38%) qui se réfèrent à toute construction dérivant d'une intervention humaine. À l'intérieur de cette catégorie nous distinguons : des moyens de transport tels que « kayak », « rabaska », « toboggan », « cométique », des constructions pour les humains telles que « igloo », « wigwam », « tabagie », des vêtements ou des chaussures comme « anorak », « mitasse », « mocassin », « pichou », ainsi que des préparations alimentaires telles que « sagamité », « pemmican », « caribou », et enfin des armes comme « tomahawk » et des procédés traditionnels comme « babiche ». Si le pourcentage lié à la zoologie est plutôt prévisible compte tenu de l'existence d'un écosystème faunistique spécifique à

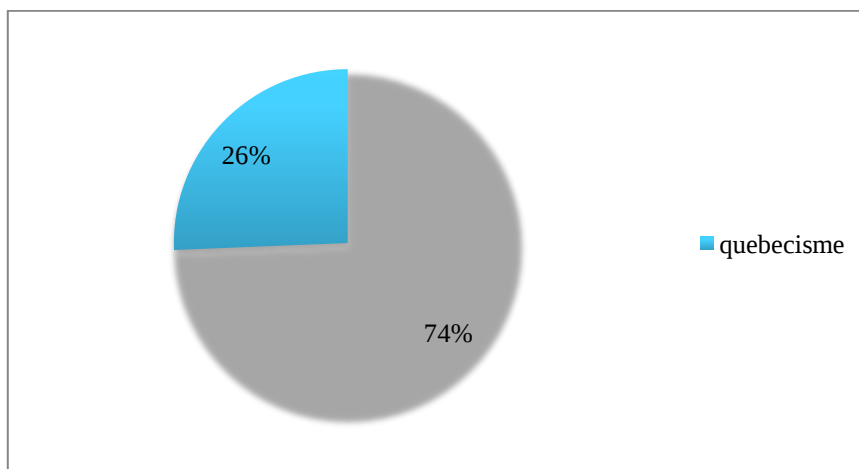
³⁹ A. Thibault, *Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon...* op. cit.

l'Amérique du Nord, le pourcentage qui se réfère aux objets culturels tangibles confirme l'accueil des pratiques culturelles typiques des populations autochtones. Suivent la botanique, avec un taux du 10% de la totalité (« atoca », « pacane », « plaquemine », « pimbina »), l'ethnologie (7%) qui comprend des mots tels que « manitou », « sachem », « totem » et les deux cas des ethnonymes et des objets naturels qui présentent un seul emprunt respectivement « squaw » et « ouache ». En élargissant le point de vue, nous observons comment le pourcentage des entités liées à des aspects de la nature (botanique, zoologie) sans la médiation humaine est de 51%, presque équivalent à l'ensemble des catégories résultants d'un quelque procédé humain (objet culturel tangible, ethnologie, ethnonyme, objet naturel) qui s'atteste au 49%. Cela confirme que l'importance des emprunts autochtones ne se limite pas à indiquer des entités appartenant au monde naturel mais aussi à des pratiques culturelles et plus généralement à une manière de voir et d'interpréter la réalité.

2.2. LES EMPRUNTS AUTOCHTONES ET LES QUEBECISMES

La question du rapport entre emprunts et québécismes se pose alors : comment et dans quel pourcentage les emprunts caractérisent le français québécois ? La réponse implique la compréhension du « voyage » que les mots ont fait et l'identification du contact entre les cultures. Plusieurs traits d'un mot ont contribué à son statut de québécisme : les archaïsmes, trace des premiers colons français de même que de la fin du Québec en tant que colonie de la France ; les dialectalismes issus des emprunts aux patois locaux ; les néologismes – absolus, sémantiques ou formels – dus à la nécessité de nommer un monde nouveau ; les anglicismes, résultat de l'influence culturelle des voisins locuteurs anglophones⁴⁰ et les emprunts autochtones résultat de l'influence culturelle des natifs.

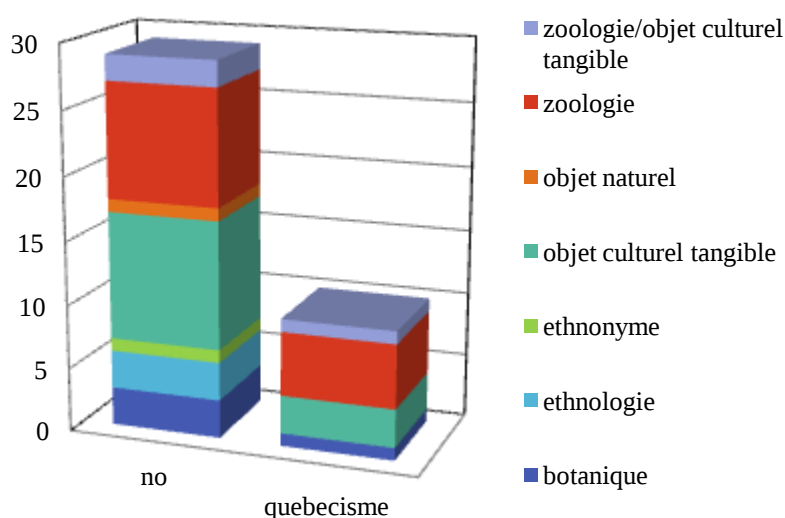
⁴⁰ Cfr. W. Remysen, N. Vincent (éds.), *La Langue Française Au Québec Et Ailleurs: Patrimoine Linguistique, Socioculture Et Modèles De Référence*, Paris, Peter Lang, 2016.



Graph 2 – Pourcentage des emprunts autochtones qui sont des québécoismes

Le pourcentage des québécoismes au sein de la catégorie des emprunts autochtones est faible (26%) ; toutefois, une question semble pertinente: qu'en est-il des 74 % restants qui figurent dans les ressources lexicographiques généralistes élaborées en France ? Il s'agit d'emprunts autochtones qui sont passé du français québécois au français hexagonal et à l'imaginaire de la francophonie. Il s'agit de catégories appartenant principalement aux domaines de connaissance de la zoologie et de la botanique, seule exception le mot « babiche » qui indique le résultat d'un procédé artisanal pour traiter la peau ou le cuir.

Le graphe ci-dessous (graphe 3) montre la distribution par domaine de connaissance afin d'observer les tendances des emprunts à se polariser sur certaines catégories.

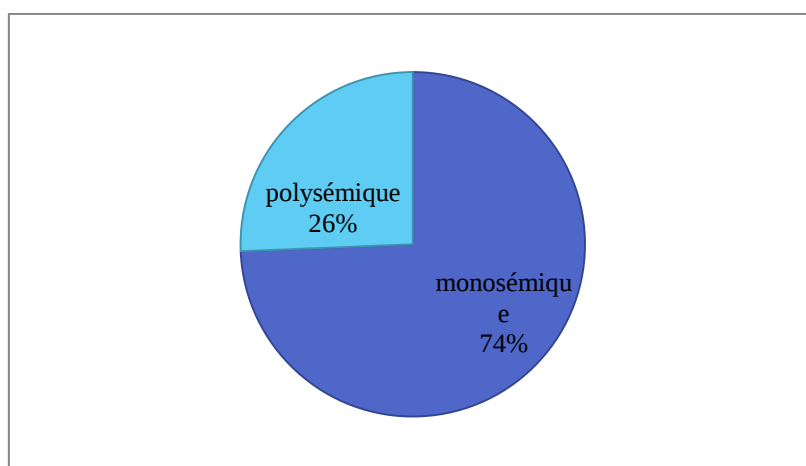


Graphe 3 – Distribution par domaine de connaissance des emprunts québécois et des emprunts neutres

Seuls la botanique, la zoologie, les objets culturels tangibles et les objets naturels sont des québécois, alors que les emprunts couvrant les autres catégories – ethnonyme, ethnologie et objet naturel – sont étiquetés comme neutre, ce qui nous amène à supposer que les catégories concrètes facilitent la cristallisation des traits étymologiques, et le lien aux origines.

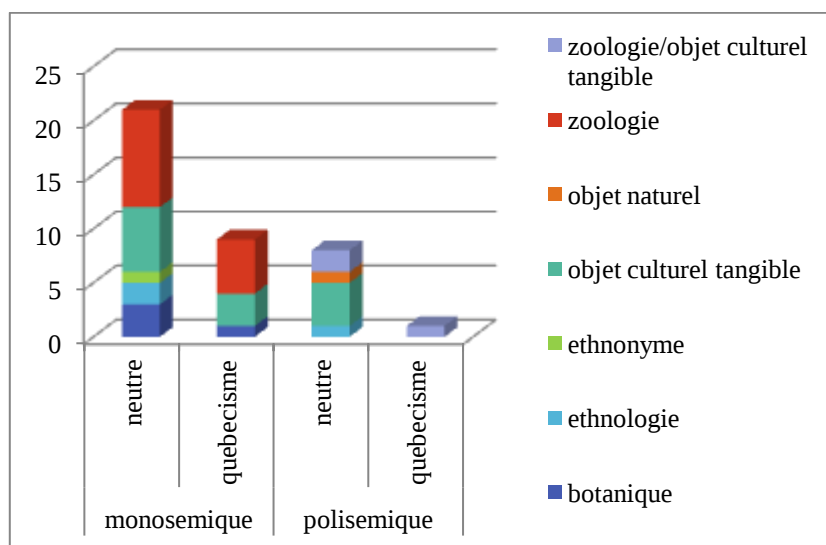
2.3. LA PLASTICITE SEMANTIQUE DES EMPRUNTS AUTOCHTONES

Un dernier aspect concerne la plasticité sémantique des emprunts, considérée comme la capacité à accueillir d'autres sens. Le 26% des emprunts est polysémique ; ce pourcentage couvre les catégories de la zoologie, des objets culturels tangibles, des objets naturels et de l'ethnologie.



Graphe 4 – Pourcentage emprunts polysémiques et monosémiques

Grace à l'intersection avec le statut de québécois (graphe 5) un phénomène intéressant s'affiche : les québécois polysémiques transcategoriels tiennent uniquement aux domaines de la zoologie et des objets culturels tangibles, autrement dit s'il y a des emprunts polysémiques - dont les sens appartiennent à différents champs sémantiques - le passage se fait uniquement entre ces deux.



Graph 5 – Distribution des emprunts selon les domaines de connaissance, le statut de québécoisme et la nature polysémique.

Le premier cas est celui de « caribou », emprunts direct probablement du micmac et québécoisme indique d'abord la Renne d'Amérique du Nord et aussi une boisson traditionnelle à base de vin rouge additionnée d'alcool et consommée surtout pendant les périodes de fête. Dans le DHFQ l'étymologie de ce deuxième sens est en relation avec le premier, même si de manière non certaine:

Depuis 1906 (FSPFC). L'origine de cet emploi est obscure. Selon une hypothèse répandue (qui relève peut-être de la légende), les coureurs de bois buvaient le sang de caribou, à l'exemple des Amérindiens (v. l'ex. de 1974, sous le sens 1), mais ils y ajoutaient de l'alcool pour en faciliter l'ingestion; par la suite, le sang aurait été remplacé par du vin rouge (v. à ce sujet *Le Soleil*, 7 février 1976, p. C11; *ibid.*, 1995, p. A3, et R. Tremblay, *Un pays à bâtir*, 1977, p. 139). Cet emploi est attesté dans des textes en langue anglaise où il est question du Québec (v. DictCan).

Le troisième cas « mocassin » est le seul emprunt polysémique indirect, pas présent dans le DHFQ et cette fois pas marqué comme Québécoisme dans Usito. Le premier sens est celui d'une chaussure traditionnelle des peuples autochtones d'Amérique, qui par extension donne vie au deuxième sens: une chaussure basse de style décontracté ou pantoufle sans attaches – les deux donc relevant du domaine des objets culturels tangibles. Le troisième sens appartient à la zoologie et indique un serpent. Bien que trois résultats à analyser ne permettent pas de trouver des régularités, la plasticité sémantique transversale aux champs sémantiques semble fonctionner par rapport/analogie entre le monde animal et le monde des humains. Les autres emprunts polysémiques présentent leur sens à l'intérieur du même domaine de connaissance, confirmant que le seul glissement de sens est entre ces deux catégories. Dans le cas polysémique qui reste à l'intérieur du

même champ sémantique, une propulsion des marques de variation linguistiques est présente. Nous trouvons des termes comme « rabaska », qui signifie en premier lieu un grand canot d'origine autochtone, et au Québec par extension indique aussi un sport pratiqué avec cette embarcation, « toboggan », qui désigne à la fois un traîneau sans patins et une piste inclinée, ou « kayak » se référant à une embarcation des Inuits et par dérivation à une embarcation légère de loisir ou de compétition. Un comportement sémantique similaire se retrouve dans le mot « tabagie », dont le premier sens, marqué diachroniquement, fait référence à une caractéristique d'un lieu, le second - typiquement québécois - désigne un commerce où l'on vend principalement des produits du tabac, des journaux et des magazines, et enfin le troisième sens, dérivé de l'original des Algonquins, se réfère à un festin ou banquet. Le terme « manitou » indique chez certains peuples autochtones d'Amérique du Nord un esprit du bien ou du mal, et en deuxième sens mais en langage figuré et marqué diaphasiquement un personnage important dont l'autorité et l'influence sont reconnues dans une communauté. De même « ouache » qui indique - marqué diaphasiquement - la tanière d'un animal sauvage et la cache d'un chasseur, mais qui - marqué aussi diachroniquement - indique une habitation dans laquelle une personne s'isole ou se cache.

CONCLUSION

Si les mots sont des objets culturels, il ne serait pas abusé de vouloir lire dans le traitement de ces emprunts des indices sur la place que les cultures autochtones occupent au sein de l'histoire québécoise. Les ressources lexicographiques témoignent d'un intérêt pour les emprunts faits à partir des langues originaires – et une conséquente connaissance - qui augmente tout au long des décennies. Le traitement réservé aux emprunts autochtones - par rapport aux anglicismes, toujours marqués et souvent critiqués – témoigne, de plus, d'un statut composite: les langues autochtones sont intégrées dans l'histoire lexicographique par les emprunts ; elles ne sont pas perçues comme une menace linguistique, et elles sont assimilées dans l'étymologie.

En accord avec l'histoire lexicographique québécoise, pendant le mouvement glossariste, la description des emprunts gagne en spécificité passant du générique aux spécifique soit au niveau lexicographique, ou du mot « sauvage » on passe à l'indication des dialectes exacts (micmac, algonquin, etc...) que par rapport aux pratiques culturelles auxquelles les emprunts se réfèrent, comme la pierre « assinabe [...] employée par les sauvages pour retenir au fond de l'eau un filet ». Un niveau métalinguistique est également offert par des informations morphologiques et par une étymologie de l'emprunt même, comme achigan « poisson qui se bat » ou « poisson vaillant ».

Une interrogation croisée de ressource nous a permis de rédiger une liste de 39 emprunts autochtones aujourd'hui stables, et la récolte et mise à système de certaines caractéristiques des emprunts nous a permis de formuler des hypothèses, basées sur des observations qualitatives et non quantitative. Par rapport à l'époque des mouvements glossariste, le nombre des emprunts recensés s'est réduit du 50 %. À l'état actuel la distribution est quasi équivalente entre emprunts qui décrivent la réalité (zoologie, botanique) au 51% et ceux qui indiquent d'une quelconque action matérielle ou mentale humaine au 49%. Si le pourcentage lié à la zoologie est plutôt prévisible compte tenu de l'existence d'un écosystème faunistique spécifique à l'Amérique du Nord, le pourcentage qui se réfère aux objets culturels tangibles confirme l'accueil des pratiques culturelles originaires des populations autochtones. Les emprunts par définition naissent dans le français québécois. Toutefois certains y restent ancrés, d'autres poursuivent leur mouvement vers l'imaginaire francophone. Certains domaines de connaissance, caractérisés par leur trait concret, la botanique, la zoologie, les objets culturels tangibles et les objets naturels facilitent la cristallisation des traits étymologiques, se prêtant mieux d'autres à l'enregistrement en tant que québécismes. Enfin les emprunts, bien que en terme pas majoritaires sont caractérisés par une certaine plasticité sémantique, considérée comme leur ouvertures à accueillir d'autres sens. Les phénomènes de polysémie esquissés se révèlent intéressants, dans le cas où le glissement de sens se produit à l'intérieur du même champ sémantique nous observons une prolifération des variations linguistiques; dans le cas où les champs sémantiques touchés sont divers, la plasticité sémantique fonctionne par rapport analogique entre le monde animal et les humains.

ELEONORA MARZI
(UNIVERSITÉ DE BOLOGNE)

BIBLIOGRAPHIE

AA.VV., *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'action sociale, 1930.

BAVOUX C. (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2008.

BRANCAGLION C., « Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise », *Repérés-Dorif*, n. 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n 2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013.

CAJOLET-LAGANIERE H., MARTEL P., MASSON C.-É., MERCIER L., (éds.) *Usito, Le dictionnaire*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke 2013.

CLAPIN S., *Dictionnaire canadien-français: ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongeais, l'anglais, et les dialectes des premiers aborigènes*, Montréal, C. O Beauchemin & fils, 1894.

CORMIER M., « Un siècle de lexicographie au Québec », dans *International Journal of Lexicography*, vol. 15, n 1, 2002, p. 55-73.

DIONNE N. E., *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des Canadianismes, Acadianismes, anglicismes, americanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme et proulx, imprimeurs, 1909.

DRAPEAU L. (éd.), *Les langues autochtones du Québec: un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011.

DUNN O., *Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie à Côté et Cie, 1880.

GALLANT D. J., « Langues autochtones au Canada », dans *Encyclopédie Canadienne*, 2008.

MARTINEAU F., REMYSEN W., THIBAUT A., *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Editions Ophrys, 2022.

MENEY L., *Le français québécois entre réalité et ideologisme : un autre regard sur la langue*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2017.

MERCIER L., « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) » dans M. Cormier et J.-C. Boulanger (éd.) *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, Presses de l'Université de Montreal, p. 61-98, 2008.

REMYSEN W., VINCENT N. (éds.), *La Langue Française au Québec et Ailleurs: Patrimoine Linguistique, Socioculture Et Modèles De Référence*, Paris, Peter Lang, 2016.

THIBAUT, A., « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre-et-Miquelon » dans *1. Teilband: Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, Erns G., Gleßgen M.G., Schmitt S., Schweickard W., (éds.) Berlin - New York, De Gruyter Mouton, 2003, pp. 895-911.

VEZINA R., POIRIER C., (éds.), *Trésor de la langue française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois*, Université Laval, 2023.

VINCENT N., « La lexicographie québécoise du 21 siècle: après les tempêtes, l'affirmation tranquille », *Repérés-Dorif, n° 2, Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n.2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013.